



Nr. 2
11.01.2008

Quick-Alert

CIRRNET

Sulfate de magnésium 7-H₂O 33.3%

Incident:

Une pharmacie cantonale livre des ampoules à 20 ml de sulfate de magnésium 7-H₂O 33,3%. L'étiquette indique la concentration correspondante. Celle-ci est donnée sur l'étiquette pour 1 ml. En plus de la concentration de magnésium en mmol et mval est noté: 1 ml = 33 mg magnésium.

Bien que cette information soit correcte, elle peut tout de même induire en erreur car 1 ml contient 333 mg de sulfate de magnésium heptahydrate. Le problème est que dans les ouvrages de référence de nombreuses recommandations de dosage continuent à être exprimées en „gramme de magnésium“ (p.ex. traitement de la pré éclampsie ou des torsade-des-pointes). Il y a donc le risque qu'un utilisateur peu attentif administre une dose 10 fois supérieure s'il ne remarque pas que les 33 mg se réfèrent au magnésium et non au sulfate de magnésium heptahydrate.

Risques potentiels:

L'administration erronée d'une dose 10 fois supérieure correspondrait à l'administration de 33 grammes de sulfate de magnésium. Le taux de magnésium sanguin serait extrêmement élevé ce qui pourrait provoquer des troubles du rythme cardiaque graves et une défaillance de la musculature respiratoire.

Recommandations:

- Changer le libellé de l'étiquette
- s'habituer à prescrire le magnésium en mmol et non en gramme

Commentaire:

Cet incident a une importance qui dépasse une région ou une discipline médicale. Pour cela, ce Quick-Alert doit être diffusé le plus largement possible aussi dans votre établissement.

Ces recommandations visent à soutenir les professionnels des institutions de santé et les prestataires de soins dans le développement de directives internes. La mise en page spécifique et l'application en accord avec les obligations déontologiques (basées sur les conditions locales professionnelles, institutionnelles, légales, individuelles et selon les situations) se font sous la responsabilité exclusive des professionnels compétents.